

# Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)



**Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt  
pour  
Les Ambassadeurs Juniors du Tourisme  
édition 2024 - 2025**

**Date de Publication : Juillet 2024**

**Date de Clôture : Septembre 2024**

## **1. Contexte et Objectifs**

L'année 2023-2024 a marqué le retour des Ambassadeurs Juniors du Tourisme dans une formule remaniée mettant l'accent sur la découverte des éléments du patrimoine vernaculaire qui constituent l'environnement plus ou moins proche de l'école.

Dans le cadre de l'édition 2024 - 2025 des Ambassadeurs Juniors du Tourisme (AJT), l'office de tourisme du Val de Somme lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux écoles primaires et collèges de notre territoire. Sont concernés les classes du cycle 2, 3 et 4.

Cet AMI a pour but d'identifier et de sélectionner des établissements se montrant intéressés pour la participation d'une nouvelle édition sur la thématique « Figures du Val de Somme ».

## 2. Description des projets

### **Cycle II : Les P'tits Ambassadeurs du Tourisme**

Sur la base d'une lecture de paysage, accompagné d'un agent de l'office de tourisme, la classe aura pour objectif de réaliser, tout au long de l'année, une carte traduisant les éléments patrimoniaux qui constituent l'environnement plus ou moins proche de l'école.

Ce projet permet d'aborder de thématiques du programme scolaire tel que « questionner le monde » ou encore « questionner l'espace-temps ».

### **Cycle III : Les Ambassadeurs Juniors du Tourisme**

Cette année, les écoles sont invitées à participer à la mise en valeur des personnalités locales, hommes et femmes, dont les vies, les pensées ou les actes ont marqué les communes de manière significative mais souvent méconnue. L'objectif est de leur rendre hommage et de valoriser leur contribution à notre patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel.

### **Collège : Les Ambassadeurs Médiors Tourisme**

Les Ambassadeurs du Tourisme s'ouvre de manière expérimentale aux classes du collège.

A cette occasion, nous proposons aux enseignants souhaitant se saisir de ce dispositif de coconstruire le projet avec les agents de l'office de tourisme.

## 3. Critères de Sélection

Les établissements participants doivent démontrer leur capacité à répondre aux critères suivants :

- Les enseignants sont moteurs du projet et non pas simplement consommateur
- Organisation pertinente et cohérente du temps de travaux sur le projet tout au long de l'année
- Le rendu demandé correspondra aux modalités fournis au début de l'année scolaire
- Une résonance du projet avec d'autres évènements et/ ou projet serait un plus

#### 4. Calendrier d'intervention :

##### Cycle II :

1. Intervention en classe et en extérieur d'une heure
  - Une petite présentation de l'opération, (environ 10 minutes)
  - Une visite à travers la commune pour leur montrer les sites importants ( parc public, mairie, cimetières, monument aux mort, églises, statues, lieux historiques ,espaces naturels,...) puis de leur expliquer leur rôle (environ 40 minutes).
  - Retour en classe, une petite reprise des lieux vus lors de la visite (environ 10 minutes).
2. Travail en autonomie en liaison avec un agent de l'ot
3. Restitution(s)

##### Cycle III :

1. Une séance au mois d'octobre-novembre,
  - Présentation de la thématique aux élèves en classe
  - Recherche des figures communales dans la commune.
2. Un temps de recherche en autonomie sur les biens patrimoniaux à valoriser.
3. Une deuxième séance de rencontre prévue en mars, consacrée à la sélection des informations collectées.
4. L'affichage des résultats dans votre RPI pour partager les découvertes avec la communauté.
5. Enfin, une cérémonie de remise de diplôme où les travaux seront présentés sous forme d'une publication imprimée.

##### Collège :

Le calendrier sera à coconstruire en fonction des professeurs souhaitant s'impliquer dans le projet d'une classe.

## 5. Modalités de Soumission

Les écoles primaires et collèges intéressés sont invités à soumettre leur manifestation d'intérêt en fournissant les informations suivantes :

- Présentation de l'établissement
- Participation récurrente ou non aux Ambassadeurs Juniors du Tourisme (Cycle III)
- Premières pistes pour le projet
- Autres éléments de contexte ajoutant de la pertinence à la réalisation d'un projet

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email à **officedetourisme@valdesomme.com**

ou par courrier à l'adresse suivante :

**Office de Tourisme du Val de Somme**  
**28/30 place de la République**  
**80800, Corbie**

## 6. Calendrier

Date de publication de l'AMI : XX Juillet 2024

Date limite de soumission des manifestations d'intérêt : 28 Septembre 2024

Notification des résultats : 1er Octobre 2024

## 7. Contact

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, veuillez contacter :

**Vincent Sicard ou Valentin Caron**  
**Pôle Animation du Patrimoine**  
**v.sicard@valdesomme.com**  
**v.caron@valdesomme.com**  
**03 22 96 95 76**

## 8. Dispositions Générales

Cet appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel d'offres et ne crée aucune obligation pour la Communauté de Communes du Val de Somme ou les écoles.

Nous nous réservons le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler cet AMI à tout moment.

Nous remercions toutes les écoles et collèges pour leur intérêt et leur participation à ce processus.

Cordialement,

**Stéphane Chevin,**  
Vice-président au tourisme  
Président de l'office de tourisme  
Communauté de Communes du Val de Somme

**LES P'TITS**  
**AMBASSADEURS**  
DU TOURISME

**AMBASSADEURS**  
JUNIORS DU TOURISME

**AMBASSADEURS**  
MEDIORS DU TOURISME